



Ecole et tenue vestimentaire

Par **flora**, le **25/11/2008 à 15:05**

voila plusieurs fois que le directeur de l'école de mon enfant me convoque a propos de sa tenue vestimentaire .Mon fils de sept ans met parfois des vêtements un peu courts qu'il tient à mettre . le directeur de l'école me menace de m'envoyer les services sociaux .est ce vraiment grave que mon fils soit habillé ainsi???doit je le priver de s'habiller comme il veut ??merci de me répondre car je veux en connaître la gravité pour mon fils autant que pour moi dois je l'interdire de mettre ces vêtements qu'il aime ?et que puis-je faire si le cas échéant n'est pas grave pour que le directeur arrête de me convoquer merci à l'avance j'ai besoin de savoir

Par **Marion2**, le **25/11/2008 à 18:16**

Bonjour,
Si vous avez été convoquée plusieurs fois par le Directeur de l'école pour la tenue de votre enfant, c'est qu'effectivement il doit y avoir un problème.
Vous savez, un enfant de 7 ans comprend très bien lorsqu'on lui explique et est toujours content d'avoir des vêtements neufs et de les choisir.
Sans parler du fait que si ses vêtements sont trop courts, comme vous le dites, il risque d'essuyer les moqueries de ses camarades de classe.

Par **flora**, le **25/11/2008 à 18:34**

le hic c'est que là où j'habite c'est la campagne beaucoup d'enfants ne sont pas habillés au top loin de là ça m'intéresse de savoir c'est si vraiment l'école est en mesure de me menacer?je précise également que mon fils a beaucoup d'habille neuf à sa taille mais ne veut pas les mettre juste je lui laisse la liberté de choisir ces vêtements

Par **Marion2**, le **25/11/2008** à **23:26**

Bonsoir, rn Ici, il n'est pas question d'enfants habillés "au top" comme vous dites ou pas. rn Je suis très sceptique quant à vos explications sur le motif des convocations du directeur de l'école. rn J'ai du mal à comprendre comment une maman peut habiller son enfant avec des vêtements trop petits pour sa taille (même si l'enfant demande ???). Un enfant, s'il n'a pas de vêtements adaptés à sa taille (surtout plus petits) doit être très mal à l'aise et très gêné par ces vêtements.... rn Je pense qu'il y a autre raison pour laquelle vous êtes convoquée par le Directeur de votre enfant. rn rn Cordialement

Par **flora**, le **26/11/2008** à **00:15**

voila j explik peu etre mal mon enfan pa abiller tro serran ni tro o ras des pakerette juste bon je pense ke mon directeur d ecole ma dans le nez et c pour cela ke je voulais savoir un peu si il avai le droit de me menacer pour ces raisons je veu pa d aide je voulais juste savoir .sur je ferai plus attention a l habillemen merci quand meme